

221C0669
FR0004188670-FS0227

30 mars 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TARKETT S.A.
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 mars 2021, la société Tweedy, Browne Company LLC¹ (One Station Place, Stamford, CT, 06902 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 mars 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société TARKETT S.A. et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 4 987 741 actions TARKETT S.A. représentant 4 737 638 droits de vote, soit 7,61% du capital et 4,82% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions TARKETT S.A. sur le marché.

¹ Contrôlée par Affiliated Managers Group Inc. Tweedy, Browne Company LLC a déclaré agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 65 550 281 actions représentant 98 345 610 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.